

I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1898.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1894 a été voté au chiffre de fr. 349,316,198 40

Le projet de Budget pour l'exercice 1895 s'élève à. 551,581,978 40

La différence en plus, soit. fr. 2,265,780 »
résulte d'augmentations et de diminutions expliquées ci-après :

CHAPITRE PREMIER.

IMPOTS.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

ART. 1^{er}. — Contribution foncière.

Le tableau ci-après présente, pour chacune des cinq dernières années, le montant du revenu cadastral imposable, le produit de l'impôt foncier, ainsi que l'augmentation de ce revenu et de cet impôt.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX % de l'impôt	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1890	535,429,070	7	24,179,062	2,275,048	159,256
1891	547,749,051	7	24,542,560	2,319,081	102,398
1892	549,914,960	7	24,495,972	2,165,909	151,612
1893	552,193,091	7	24,053,440	2,278,131	159,468
1894	554,280,908	7	24,812,000 (évaluation imaginaire).	2,087,817	158,560

L'augmentation moyenne du revenu cadastral pour la dernière période quinquennale est de 2,225,000 francs; cette somme peut être prévue pour 1895. Le revenu cadastral imposable de cet exercice sera donc de 554,281,000 francs + 2,225,000 francs, soit 556,506,000 francs qui, à raison

NOTE PRÉLIMINAIRE.

de 7%, produiront un impôt de 24,955,000 francs, supérieur de 143,000 francs à celui de 1894.

ART. 2. — *Contribution personnelle.*

Le produit de la contribution personnelle pour chacune des années 1889 à 1893, ainsi que l'évaluation budgétaire de 1894, sont renseignés au tableau ci-dessous qui indique également les augmentations et diminutions subies par cet impôt.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1889	19,629,951	310,407	»
1890	18,573,581	»	1,056,370
1891	18,651,079	77,498	«
1892	18,799,076	147,997	»
1893	18,945,057	145,981	»
1894	19,180,000 (évaluation budgétaire).	234,943	»

L'impôt personnel à produit en 1893 une somme de 18,945,057 francs, alors que les prévisions s'élevaient à 19,180,000 francs, soit une différence en moins de 235,000 francs. C'est la conséquence de l'application de plus en plus étendue de la loi du 9 août 1889 sur les habitations ouvrières.

Il est probable que le produit présumé de 1894 — qui est aussi fixé à 19,180,000 francs — ne sera pas atteint et qu'il ne dépassera même pas le chiffre de 19,100,000 francs.

L'accroissement moyen de l'impôt pendant les années 1892 et 1893 étant de 150,000 francs, on prévoit la même augmentation pour 1894. Le montant de la contribution personnelle de cette année peut donc être évalué à 19,250,000 francs (19,100,000 + 150,000 = 19,250,000), soit une augmentation de 70,000 francs comparativement à l'évaluation de 1894.

ART. 3. — *Droit de patente.*

Le tableau qui suit indique le montant du droit de patente perçu pour chacune des années 1888 à 1892, le produit approximatif de 1893 et le chiffre porté comme prévisions au Budget de 1894; il renseigne en outre les fluctuations de l'impôt pendant la même période.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ANNÉES.	MONTANT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1888	6,484,127	167,414	»
1889	6,598,458	114,551	»
1890	6,892,851	294,595	»
1891	6,794,172	»	98,679
1892	6,800,755	6,561	»
1895	6,885,414 (approximatif)	82,681	»
1894	6,800,000 (évaluation budgétaire)	»	»

Le produit présumé du droit de patente de 1893 étant supérieur de 85,000 francs au montant de l'estimation budgétaire de 1894, on peut évaluer la recette de 1895 à 6,900,000 francs, somme supérieure de fr. 100,000 à celle de 189 .

ART. 4. — *Redevances sur les mines.*

On donne dans — le tableau ci-après — le produit des redevances sur les mines pour les années 1889 à 1895, les augmentations et les diminutions constatées pendant cette période, ainsi que l'évaluation budgétaire de 1894.

ANNÉES.	PRODUIT des redevances sur les mines	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1889	520,127	144,182	»
1890	795,188	275,061	»
1891	1,917,890	1,122,702	»
1892	1,210,109	»	707,781
1895	542,887	»	667,222
1894	800,000 (évaluation budgétaire)	257,115	»

La situation de notre industrie charbonnière ne permet pas de prévoir pour 1895 une recette supérieure à celle inscrite au Budget de 1894, qui est de 800,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 5. — Douanes. — Droits d'entrée.

Le produit des droits d'entrée s'est élevé en 1893 à 34,250,467 francs ; mais comme la moyenne des recettes des quatre dernières années (1890 à 1893) n'est que de 32,806,933 francs, il est prudent de ne porter les évaluations pour 1895 qu'à 33,000,000 de francs, soit 500,000 francs de plus que la prévision inscrite au Budget de 1894.

Cette somme serait répartie de la manière suivante :

Part du fonds communal	fr.	3,260,109	»
— du fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889		4,569,521	»
— de l'État		25,170,570	»
TOTAL ÉGAL.	fr.	33,000,000	»

On remarquera que, d'après cette répartition, la part de l'État serait augmentée de 663,000 francs ; ce chiffre correspond aux modifications apportées aux évaluations de recettes sur les droits d'entrée, le droit de licence et les sucres.

Les parts des fonds spéciaux seraient subdivisées comme suit :

FONDS COMMUNAL.

Produit intégral des droits sur le café	fr.	2,400,000	»
31,8848306 % des droits sur les eaux-de-vie (fr. 1,600,000)		510,109	»
35 % — les bières (fr. 500,000)		105,000	»
35 % — les vinaigres et acides acétiques (fr. 550,000)		122,500	»
55 % — les sucres (fr. 350,000)		122,500	»
TOTAL.	fr.	3,260,109	»

FONDS SPÉCIAL.

Produit des droits d'entrée sur les bestiaux et les viandes.		2,000,000	»
— — les autres marchandises		2,569,521	»
ENSEMBLE.	fr.	4,569,521	»
somme à laquelle il faut ajouter le produit du droit de licence (voir ci-dessous la rubrique: <i>Recettes diverses</i>), évalué à		1,500,000	»
TOTAL.	fr.	6,069,521	»

chiffre égal à celui de la population du royaume d'après le dernier recensement décennal.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 6. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, pour les divers produits soumis aux droits d'accise, le montant de ces droits renseignés dans la comptabilité de l'État au 31 décembre 1893, les évaluations inscrites au Budget de 1894 et celles qui sont proposées dans le projet de Budget de 1895.

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES ou 31 décembre 1893.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admisses pour 1894.	proposées pour 1895.	de l'État	du fonds communal.
Vins étrangers . . .	5,000,907	4,800,000	4,800,000	5,120,000	1,680,000
Vins de fruits secs. .	1,448	1,500	1,500	1,500	•
Eaux-de-vie indigènes.	37,145,396	35,000,000	35,000,000	25,841,359	11,158,641
Bières.	15,589,797	15,450,000	15,450,000	10,042,700	5,407,500
Vinaigres de bières .	19,604	25,000	25,000	16,250	8,750
Vinaigres autres que de bières.	20,407	7,000	7,000	4,550	2,450
Acide acétique . . .	73,203	75,000	75,000	48,750	26,250
Sucres.	5,516,659	5,750,000	5,650,000	5,672,500	1,077,500
Glucoses.	553,919	520,000	520,000	520,000	•
Tabacs	865,546	850,000	850,000	850,000	•
TOTAUX. . . .fr.	64,767,066	62,478,500	62,378,500	42,117,409	20,261,091

Les recettes faites en 1893 présentent, sur les évaluations pour 1895, une plus-value d'un peu plus de 2 millions de francs.

Eaux-de-vie indigènes. — Les recettes sur les eaux-de-vie indigènes se sont maintenues depuis 1891 au chiffre de 36 à 37 millions, alors que les évaluations ne s'élevaient qu'à 35 millions.

On croit toutefois devoir conserver ce dernier chiffre pour 1895 parce que la moyenne des recettes sur les eaux-de-vie pendant les cinq dernières années est seulement de 35,300,000 francs et que les termes de crédit ouverts aux comptes des distillateurs au 31 décembre 1893, comparés à la situation correspondante de 1892, présentent une différence en moins de plus de 500,000 francs.

D'après l'article 129 de la loi du 18 juillet 1887, la quote-part de l'État dans l'impôt sur les eaux-de-vie est fixée à 25,175,000 francs au minimum, sauf à déduire de cette somme la part de l'État dans le produit des droits d'entrée sur les vinaigres et l'acide acétique et dans l'accise sur les vinaigres de bières. Ces droits étant évalués respectivement à 550,000 francs et à 25,000 francs, la somme à déduire est de 243,750 francs (65 % sur 375,000 francs).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La part de l'État s'élève ainsi à 24,931,250 francs (25,175,000 — 243,750 = 24,931,250). Les évaluations de recettes (droits d'entrée et d'accise) étant de 36,600,000 francs, le restant, soit 11,668,750 francs, est attribué au fonds communal.

Ces parts représentent respectivement pour l'État et pour le fonds communal 68,1181694 ‰ et 31,8818306 ‰.

D'après ces proportions, le produit sur les eaux-de-vie doit être réparti comme il suit :

	Accises. (Eaux-de-vie indigènes)		Douanes. (Eaux-de-vie étrangères)		TOTAL.
Pour l'État fr.	23,841,539	»	1,089,891	»	24,931,250
Pour le fonds communal.	11,158,641	»	510,109	»	11,668,750
TOTAUX fr.	35,000,000	»	1,600,000	»	36,600,000

Sucres. — La différence en moins de 100,000 francs entre les évaluations admises pour 1894 et celles proposées pour 1895 se rapporte à la rubrique « Sucres indigènes ».

Cette différence en moins n'est qu'apparente, attendu qu'elle est compensée par une augmentation de la même importance frappant les sucres étrangers, dont les évaluations ont été portées de 250,000 francs en 1894 à 350,000 francs pour 1895.

Les droits d'accise (5,650,000 francs) plus les droits de douane (550,000 francs) forment ensemble le minimum légal de 6,000,000 de francs.

En ce qui concerne les autres produits, les recettes constatées au 31 décembre 1893, comparées à celles de 1892 et à la moyenne des cinq dernières années, permettent de ne pas modifier, pour 1895, les prévisions établies en 1894.

ART. 7. — *Recettes diverses* (droit de licence).

Le produit du droit de licence pour l'année 1895 est évalué à fr. 1,500,000.

ART. 8. — *Enregistrement.*

La moyenne des recettes des années 1889 à 1893 peut être admise, soit 20,010,010 francs, ou en chiffres ronds, comme en 1893, fr. 20,000,000 »
Évaluations inscrites au Budget de 1894 20,200,000 »

DIMINUTION. . . . fr. 200,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 9. — *Greffe.*

L'application de la loi du 23 novembre 1889, devenue obligatoire le 1^{er} janvier suivant, a produit, pendant

Pannée 1890.	fr.	4,059,574	»
Id. 1891.		4,086,702	»
Id. 1892.		4,418,906	»
Id. 1893.		4,027,064	»
TOTAL.		fr.	4,272,245

Le produit de cet impôt a fléchi en 1893. Eu égard à cette circonstance, on est d'avis que les évaluations doivent être ramenées pour 1893 à fr. 1,060,000 »
représentant la moyenne des recettes.

Évaluations pour 1894		4,100,000	»
DIMINUTION.		fr.	40,000

ART. 11, litt. b. — *Droit de mutation en ligne directe.*

Le produit moyen de la dernière période quinquennale s'élève à 2,763,999 francs; mais il est à prévoir que la revision du tableau du multiplicateur aboutira à une diminution de recettes, et le chiffre de 2,730,000 francs, admis pour l'exercice 1894, paraît devoir être réduit de 50,000 francs pour 1895.

CHAPITRE II.

PÉAGES.

ART. 19. — *Chemin de fer.*

La recette du chemin de fer pour l'année 1894 est évaluée au Budget révisé soumis à la Législature à 139,000,000 de francs.

Il y a lieu de porter provisoirement la recette probable de l'exercice 1895 à 140,000,000 de francs, chiffre approximatif de la recette de 1893.

ART. 20. — *Télégraphes et téléphones.*

Les évaluations de recettes portées au projet de Budget révisé de 1894 s'élèvent à fr. 5,830,000 »

Celles de 1895 peuvent être estimées, en y comprenant les produits du réseau téléphonique de Namur, dont la reprise au 1^{er} janvier 1895 est décidée, à fr. 6,000,000 »

Soit une augmentation de fr. 150,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 21. — *Postes.*

D'après les résultats constatés à ce jour, les recettes de l'année 1893 atteindront environ 17,945,000 francs.

L'accroissement normal des recettes postales pendant les cinq dernières années connues (1888 à 1892) étant de 500,000 francs par an, on peut compter sur la même augmentation pour chacune des années 1894 et 1895, ce qui permet d'évaluer approximativement la recette de 1895 à 18,900,000 francs.

Cette somme comprend les recettes à provenir de la présentation à l'acceptation et de l'encaissement des effets de commerce, ainsi que de la taxe des abonnements aux journaux. Ces recettes, évaluées respectivement à 730,000 francs et à 40,000 francs, n'entrent pas dans la formation du fonds communal et doivent par conséquent être déduites de la recette totale pour obtenir le montant net, à partager entre l'État et les communes, soit fr. 18,900,000 — 770,000 = fr. 18,130,000 »
dont 41 % sont attribués au fonds communal, soit 7,433,300 »

La part de l'État serait donc de fr. 10,696,700 »
à laquelle il faut ajouter la somme ci-dessus de 770,000 »

La recette nette au profit du Trésor serait donc de . . fr. 11,466,700 »

soit une somme supérieure de 370,880 francs au chiffre prévu pour l'année 1894.

CHAPITRE III.

CAPITAUX ET REVENUS.

ART. 24. — *Domaines (valeurs capitales).*

La moyenne des cinq dernières années, déduction faite de la plus forte et de la plus faible, est de 536,254 francs. De plus, le produit est en décroissance pour les deux derniers exercices.

Il y a lieu, pour 1895, de ramener à fr. 535,000 »
l'évaluation de 1894 qui est de 560,000 »

DIMINUTION fr. 25,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 28. — *Produits divers et accidentels, etc.*

Ces recettes se sont élevées en 1891, 1892 et 1893 respectivement à 583,066, à 623,104 et à 664,114 francs. Eu égard à cette marche ascendante, on peut porter à fr. 630,000 »
 les prévisions antérieures qui étaient de fr. 600,000 »

AUGMENTATION. fr. 30,000 »

ART. 41. — *Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale.*

Ce produit s'accroît constamment depuis 1888. De 413,000 francs qu'il était pour cette année, il est monté à 633,110 francs en 1892 et à 660,664 francs en 1893.

Pour 1894, l'évaluation a été fixée à 580,000 francs.

Il convient de la porter à 600,000 francs pour 1895.

CHAPITRE IV.

REMBOURSEMENTS.

ART. 57. — *Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876)*

Les crédits ci-après sont demandés pour faire face au service des pensions des instituteurs communaux pendant l'année 1895 :

1° Par l'article 24 du Budget de la Dette publique. . . fr.	2,163,000 »
2° Par l'article 7 du Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique	33,600 »
3° Par l'article 8 du même Budget (litt ^e a)	128,000 »
	<hr/>
ENSEMBLE fr.	2,326,600 »

L'État recouvrera les trois cinquièmes de cette somme, soit 1,395,900 francs, formant la quote-part des provinces et des communes dans le paiement des pensions.

C'est le chiffre qu'il y a lieu d'inscrire au Budget de 1895.

PROJET DE LOI.**LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1894, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1895, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Les recettes ordinaires de l'État, pour l'exercice 1895, sont évaluées à la somme de trois cent cinquante et un millions cinq cent quatre-vingt-un mille neuf cent septante-huit francs, 40 centimes (fr. 351,381,978 40), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1895.

Donné à Laeken, le 22 février 1894.

LÉOPOLD**PAR LE ROI :**

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1895.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		CHAPITRE 1^{er}.		
		IMPÔTS.		
		CONTRIBUTIONS DIRECTES.		
	1	Contribution foncière	24,955,000	
	2	Contribution personnelle { Principal (y compris 5,670,000 francs pour la valeur locative) 15,750,000 15 centimes additionnels ordinaires sur le principal 2,359,500 20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative 1,154,000 Frais d'expertise 26,500	10,250,000	51 905,000
	3	Droit de patente { Principal 5,750,000 20 centimes additionnels 1,150,000	6,900,000	
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportionnelle) { Principal 640,000 25 centimes additionnels 160,000	800,000	
		DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	5	Douanes { Droits d'entrée a. Vins étrangers (2) 5,120,000 b. Vins de fruits secs 1,500 c. Eaux-de-vie indigènes (3) 25,841,559 d. Bières (4) 10,042,500	(1) 25,170,570	
	6	Accises { e. Vinaigres de bières (5) 16,250 f. " autres que de bières (6) 4,550 g. Acide acétique (7) 48,750 h. Sucres de canne et de betterave (8) 3,672,500 i. Glucoses et autres sucres non cristallisables. 520,000 j. Tabacs indigènes 850,000	42,117,409	67,730,979
	7	Recettes diverses { a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent. 3,000 b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, remboursement des frais de travaux d'irrigation dans la Campine, etc. (9) 440,000	445,000	
		A REPORTER. fr.		110,655,979

(1) Déduction faite de la recette intégrale sur les cafés, soit 2,400,000 francs; de 35 % du produit des droits d'entrée sur les bières, soit 105,000 francs; de 31.8818306 % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 510,109 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 122,500 francs, et de 35 % du produit des mêmes droits sur les vinaigres et acides acétiques, soit 122,500 francs, ensemble une somme de 3,260,109 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860. — Déduction faite du produit probable du droit d'entrée sur les bestiaux et les viandes, soit 2,000,000 de francs et d'une somme de 2,569,521 francs à prélever sur le produit des mêmes droits sur les autres marchandises, soit en total 4,569,521 francs, attribués au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

(2) Déduction faite de 35 % du produit probable, soit 1,680,000 francs.
 Id. 31.8818306 % id. 11,158,641 francs.
 (3) Id. 35 % id. 8,407,800 francs.
 (4) Id. id. id. 8,750 francs.
 (5) Id. id. id. 2,450 francs.
 (6) Id. id. id. 26,250 francs.
 (7) Id. id. id. 1,977,500 francs.
 (8) Id. du produit probable du droit de licence, soit 1,500,000 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		REPOBT. . . . fr.		110,635,979 •
		ENREGISTREMENT, ETC.		
	8	Enregistrement	20,000,000 »	
	9	Greffe	1,060,000 »	
	10	Hypothèques	5,350,000 »	
	11	Successions, etc. {	a. Successions et mutations par décès. . fr. 16,500,000 »	19,525,000 »
b. Droit de mutation en ligne directe.			2,700,000 »	
c. Droits dus par les époux survivants			525,000 »	
	12	Timbre	6,050,000 »	
	13	Naturalisations	20,000 »	
	14	Amendes en matière d'impôts	360,000 »	
	15	id. de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts.	570,000 »	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}		170,570,979 •
		CHAPITRE II. PÉAGES.		
	16	Rivières et canaux	1,250,000 »	
	17	Routes appartenant à l'État.	5,000 »	1,555,000
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	500,000 »	
	19	Chemin de fer	140,000,000 »	
	20	Télégraphes et téléphones	6,000,000 »	
	21	Postes {	a. Taxes des correspondances en général fr. 10,356,800 »	11,466,700 »
b. — sur les mandats et bons de poste			559,900 »	
c. — sur les abonnements			40,000 »	
d. — sur les effets de commerce			750,000 »	
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	1,100,000 »	
	23	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre.	75,000 »	
		À REPORTER. . . . fr.		530,747,670 •

(1) Le produit brut des postes est évalué à 18,900,000 francs, comprenant une recette de 40,000 francs du chef des abonnements aux journaux et une recette de 750,000 francs à provenir de l'encaissement et de l'acceptation des effets de commerce. Ces derniers produits appartiennent intégralement à l'État. La part de 41 % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 18,130,000 francs, et s'élève ainsi à 7,433,300 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		CHAPITRE III.	Report . . fr.	330,747,670 .
		CAPITAUX ET REVENUS.		
	24	Domaines (valeurs capitales)	555,000 »	
	25	Forêts	750,000 »	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	26	Dépenses du chemin de fer	180,000 »	
	27	Établissements et services régis par l'État	58,200 »	
	28	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	650,000 »	
	29	Revenus des domaines	640,000 »	
CHEMINS DE FER, ETC.	30	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	90,000 »	
PRISONS.	31	Produits divers des prisons	352,500 »	
	32	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	5,000,000 »	
	33	— des actes des commissariats maritimes	135,000 »	
	34	— des droits de chancellerie	10,400 »	
	35	— des droits de pilotage	2,700,000 »	17,088,000 .
	36	— des droits de fanal	1,200,000 »	
	37	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868)	105,000 »	
	38	— des établissements de bienfaisance de l'État	79,600 »	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	39	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,000,000 »	
	40	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	400,000 »	
	41	Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872. — Art. 1 ^{er} , n° 4.)	600,000 »	
	42	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	4,219,800 »	
	43	Intérêts à 5 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la C ^{ie} du chemin de fer du Congo.	550,000 »	
	44	Intérêts à 5 1/2 % sur les avances faites à la Société nationale des Chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement	52,500 »	
		CHAPITRE IV.		
		REMBOURSEMENTS.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	45	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	500,000 »	
	46	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	170,000 »	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	47	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comptes	18,000 »	
	48	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	460,000 »	
PRISONS.	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	22,984 »	
		A REPORTER fr.	1,170,984 »	347,835,670

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		REPORT fr.	1,170,984 •	347,835,670 •
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	45,000 "	
	51	Recettes diverses et accidentelles.	500,000 "	
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360 "	
	53	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	10,200 •	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	54	Recette du chef d'ordonnances prescrites.	50,000 "	
	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie	175,000 "	3,746,200 40
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de justice de Bruxelles	51,445 "	
	57	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.)	1,395,000 "	
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour couvrir ses frais de premier établissement.	10,510 40	
	59	Établissements de bienfaisance	375,000 •	
TOTAL DU PROJET DE BUDGET DES VOIES ET MOYENS fr.				351,581,078 40

(20)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

pour l'exercice 1895.



ÉTAT

DES

PRODUITS ET REVENUS

RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1889, 1890, 1891, 1892 ET 1893.

ET COMPARAISON

AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1894

DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1895.



BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

Administrations.	Articles du Budget de 1895.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1889.	1890.	1891.

RÉSUMÉ

I. — Impôts	Impôts directs	50,769,241	50,441,582	51,705,501
	Douanes, accises et recettes diverses.	69,173,579	66,541,424	67,578,140
	Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc.	50,157,340	49,749,120	51,728,532
	TOTAUX fr.	170,100,160	166,532,126	171,012,182
II. — Péages		147,837,557	152,665,976	154,965,729
III. — Capitaux et revenus		16,512,098	17,570,722	16,825,700
IV. — Remboursements		3,451,352	3,756,848	3,542,687
	TOTAUX GÉNÉRAUX fr.	357,881,127	340,525,672	346,346,307

DÉVELOP

		I. — IMPÔTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	1	Foncier	24,020,706	24,179,962	24,342,360	
	2	Personnel (principal, 15 % additionnels et frais d'expertise)	19,629,951	18,573,581	18,651,079	
	3	Patentes (principal et 20 % additionnels)	6,598,457	6,892,851	6,794,172	
	4	Relevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 % add.)	520,127	795,188	1,017,890	
		TOTAUX fr.	50,769,241	50,441,582	51,705,501	
	5	Douanes : Droits d'entrée	27,435,754	23,533,207	24,194,327	
	6	Accises.	Vins étrangers et vins de fruits secs	3,098,826	3,250,565	3,721,152
			Eaux-de-vie indigènes	23,697,895	23,789,558	24,320,451
			Bières	9,746,090	9,774,805	9,689,509
			Vinaigres et acide acétique	34,065	77,328	66,614
Sucres			3,451,315	4,067,635	3,743,773	
Glucoses et autres sucres non cristallisables			489,206	567,772	528,027	
		Tabacs indigènes	774,869	822,607	855,507	
	TOTAUX fr.	41,293,066	42,350,050	42,926,833		
7	Recettes diverses	Frais d'essai des matières d'or et d'argent	6,468	5,032	5,837	
		Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.	438,291	453,135	455,152	
	TOTAUX	444,759	458,167	456,989		
	TOTAUX DES DOUANES, DES ACCISES ET DES RECETTES DIVERSES	69,173,579	66,541,424	67,578,140		

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1892.	1893.		adoptées pour l'exercice 1894.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS.	En MOINS.	

GÉNÉRAL.

51,505,890	50,926,890	51,029,420	51,592,000	51,905,000	513,000	•	
66,514,701	69,211,667	67,765,904	67,150,979	67,750,979	665,000	65,000	
55,673,959	51,759,294	51,810,049	51,225,000	50,955,000	•	290,000	
175,494,550	171,877,851	170,605,575	169,947,979	170,570,979	978,000	555,000	
155,567,551	159,059,484	155,755,251	158,655,820	160,176,700	1,520,880	•	
16,509,004	16,625,755	16,920,840	17,055,000	17,088,000	80,000	25,000	
3,894,671	3,637,459	3,805,785	3,679,599	3,746,299	66,900	•	
547,265,756	552,080,507	545,145,258	549,516,198	551,581,978	2,065,780	580,000	
					AUGMENTATION fr. 2,265,780		

PEMENTS.

24,405,972	24,653,140	24,558,088	24,812,000	24,935,000	143,000	•
18,799,076	18,931,010	18,921,119	19,180,000	19,250,000	70,000	•
6,800,755	6,778,655	6,772,973	6,800,000	6,900,000	100,000	•
1,210,109	542,887	997,240	800,000	800,000	•	•
51,505,890	50,926,890	51,029,420	51,592,000	51,905,000	513,000	•
25,906,152	25,845,040	24,982,676	24,505,570	25,170,570	665,000	•
5,608,109	5,252,037	5,586,098	5,121,500	5,121,500	•	•
25,760,751	24,416,219	25,996,971	25,841,539	25,841,550	•	•
9,850,888	10,155,575	9,858,955	10,042,500	10,042,500	•	•
42,595	75,589	58,918	69,550	69,550	•	•
5,304,159	5,585,802	5,670,975	5,757,500	5,672,500	•	65,000
551,564	555,919	550,097	520,000	520,000	•	•
796,640	865,546	825,054	850,000	850,000	•	•
42,094,484	42,800,687	42,505,024	42,182,409	42,117,109	•	65,000
3,491	3,700	4,506	5,000	5,000	•	•
510,574	505,540	471,698	440,000	440,000	•	•
514,065	507,040	476,204	445,000	445,000	•	•
66,514,701	69,211,667	67,765,904	67,150,979	67,750,979	665,000	65,000

Y compris 20 centimes additionnels extraordinaires sur la valeur locative.

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNEES		MOYENNE.	EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1892.	1893.		adoptées pour l'exercice 1894.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS.	En MOINS.	
20,407,448	19,485,561	20,010,010	20,200,000	20,000,000	•	200,000	
20,407,448	19,485,561	20,010,010	20,200,000	20,000,000	•	200,000	
1,118,906	1,027,064	952,545	1,100,000	1,060,000	»	40,000	
1,118,906	1,027,064	952,545	1,100,000	1,060,000	»	40,000	
3,428,122	3,243,379	3,335,128	3,350,000	3,350,000	•	•	
3,428,122	3,243,379	3,335,128	3,350,000	3,350,000	•	•	
25,740,800	21,166,000	20,489,676	19,575,000	19,525,000	•	50,000	
25,740,800	21,166,000	20,489,676	19,575,000	19,525,000	•	50,000	
6,005,733	5,849,400	6,037,376	6,050,000	6,050,000	•	•	
6,005,733	5,849,400	6,037,376	6,050,000	6,050,000	•	•	
13,000	24,000	22,350	20,000	20,000	•	•	
407,870	560,000	369,173	360,000	360,000	•	•	
554,080	583,890	595,791	570,000	570,000	•	•	
55,675,959	51,759,294	51,810,049	51,225,000	50,935,000	•	290,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

Administrations.	Articles du Budget de 1895	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS EN		
			1889.	1890.	1891.
		II. — PÉAGES.			
		Liège à Maestricht	68,772	69,809	68,227
		Maestricht à Bois-le-Duc	75,921	78,988	77,210
		Jonction de la Meuse à l'Escaut	259,247	265,796	272,527
		Embranchement vers le camp de Beverloo	824	470	1,258
		Id. vers Hasselt	9,917	9,055	10,240
		Id. vers Turnhout	7,057	8,745	10,093
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor	16,572	16,585	20,747
		Sambre	97,546	96,910	101,741
		Charleroi à Bruxelles et embranchements	180,199	155,803	186,099
		Centre	947	955	784
		Mons. à Condé	52,705	45,090	45,974
		Pommerœul à Antoing	55,754	48,841	49,588
		Dérivation de la Lys. { Deynze à Schipdonck	4,246	5,258	5,291
		{ Schipdonck à Balgerhoeke	6,520	6,186	6,057
		Roulers à la Lys	2,167	5,977	5,116
		Gand à Ostende { Droit général	42,207	58,540	55,946
		{ Droit à la porte de Damme	"	"	"
		Plasschendaele, par Nieupoort et Furnes, vers la France	10,681	9,858	10,465
		Moervaert	2,956	2,522	3,006
		Grande Nèthe	"	"	"
		Petite Nèthe (canalisée)	2,509	2,295	2,555
		Gand à Terneuzen	28,005	25,957	24,545
		Meuse	106,095	112,146	117,978
		Ourthe	5,958	7,868	6,516
		Escaut	82,615	79,701	85,287
		Lys	50,959	42,885	46,710
		Démer	"	"	"
		Yser	5,447	5,845	5,256
		Ypres à l'Yser	1,118	1,549	1,593
		Loo	1,146	710	1,515
		Bossuyt	"	1,962	2,885
		Droits de péage consignés, revués au profit du Trésor	591	155	298
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau	28,474	26,025	26,049
	17	Routes appartenant à l'État	6,200	6,705	5,485
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	"	100,000	550,000
		TOTAUX fr.	1,206,800	1,269,208	1,576,924
	19	Chemins de fer	152,469,464	156,614,780	138,086,502
	20	Télégraphes et téléphones	5,607,215	5,807,978	5,975,700
	21	Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les articles d'argent, sur les abonnements et sur les effets de commerce	9,780,453	10,028,587	10,290,524
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	710,757	870,916	969,697
	23	Id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	66,861	65,507	66,782
		TOTAUX DES PÉAGES fr.	147,857,557	152,665,976	154,965,720

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNEES		MOYENN.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1892.	1895.		adoptées pour l'exercice 1894.	proposées pour l'exercice 1895	En PLUS	En MOINS.	
1,221,865	1,375,000	1,216,285	1,250,000	1,250,000	.	.	
5,100	5,054	5,709	5,000	5,000	.	.	
211,000	465,000	224,800	300,000	300,000	.	.	
1,437,965	1,745,054	1,446,792	1,555,000	1,555,000	.	.	
156,268,975	140,691,500	156,826,164	150,000,000	141,000,000	1,000,000	.	
5,966,608	5,500,000	4,170,700	5,850,000	6,000,000	150,000	.	
10,616,745	10,894,250	10,522,065	11,095,820	11,466,700	370,880	.	
1,007,193	1,041,000	921,714	1,100,000	1,100,000	.	.	
70,043	69,000	67,818	75,000	75,000	.	.	
155,367,551	159,959,484	155,755,251	158,655,820	160,176,700	1,520,880	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

Administrations.	Articles du Budget de 1895.	Nature des Produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1889.	1890.	1891.
		III. — CAPITAUX ET REVENUS.			
		Prix de vente de terrains { Rivières et canaux	5,319	100,857	62,806
		provenant d'emprises. { Routes	20,407	17,556	34,910
		Produit d'autres aliénations d'immeubles	8,659	18,479	7,054
		Produits { des successions en déshérence	111,483	102,681	108,707
		{ nets des épaves	416	550	203
		Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés	1,898	2,040	2,042
		Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc.
		provenant du Départ ^{ment} des Affaires Étrangères	55	.	509
		id. id. des Finances	15,598	19,178	14,070
		id. id. de la Guerre	140,158	202,560	169,560
		id. id. de l'Agriculture, de l'Industrie et des Trav. publics	72,158	56,756	50,910
		id. id. de l'Intérieur et de l'Instruction publique	12,969	19,583	3,898
		id. id. de la Justice	13,351	14,311	40,171
		id. id. des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	2,535	5,316	15,440
		id. de la Cour des Comptes	1,560	1,840	1,652
		Remboursement { du fonds de l'industrie nationale	81,504	.	.
		de capitaux. { de créances ordinaires	"	"	"
		Rachat et transfert de rentes	1,880	.	250
		Transactions en matière domaniale
		Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires compris	20,105	50,477	18,022
		Refournissement pour moins value de mobilier (bacs et bateaux)	580	397	.
		Produit d'objets saisis et confisqués	5,225	4,048	4,000
		Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis	1,707	929	1,090
		TOTAUX fr.	518,323	507,383	633,282
		Prix de vente de coupes de bois	612,705	584,590	678,973
		Id. de chablis, bois de délit et d'élagages	90,760	117,070	125,757
		Id. d'objets saisis et confisqués	"	"	"
		Id. de glandée, panage, foin et herbages	982	50	316
		Fermages des propriétés dépendantes des forêts	15,426	14,543	13,901
		Id. du droit de chasse	14,112	14,262	14,364
		Id. id. de pêche (baux et licences)	221	276	276
		Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral	2,157	1,505	1,615
		Redevances pour construction d'usines et droit d'usage	17,405	18,473	18,782
		Indemnités pour carbonisation	"	.	.
		Indemnités du chef d'empr ^{ses} momentanées faites par les entrepreneurs des forêts de Malonne et de Saint-Héribert dans la forêt usagère de la Vecquée	1,637	"	.
		TOTAUX fr.	755,401	750,578	854,014
		A REPORTER fr.	1,273,724	1,347,961	1,487,290

ENREGISTREMENT ET DOMAINES

24

Domaines (valeurs capitales).

Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage.

25

Forêts.

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
1892.	1893.		adoptées pour l'exercice 1894.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS.	En MOINS.	
493,057	470,000	542,409	560,000	555,000	.	25,000	
493,057	470,000	542,409	560,000	555,000	.	25,000	
980,339	780,000	824,066	750,000	750,000	.	.	
980,339	780,000	824,066	750,000	750,000	.	.	
1,473,396	1,250,000	1,366,475	1,310,000	1,285,000	.	25,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

Administrations.	Articles du Budget de 1895.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS REALISÉS PEN		
			1889.	1890.	1891.
		REPORT. . . fr.	1,275,724	1,547,961	1,487,296
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).			
	26	Dépendances des chemins de fer			
		Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer	22,158	20,977	19,785
		Location de bâtiments	4,744	6,465	7,129
		Id. d'herbages, d'oseraies, etc.	10,060	7,461	7,425
		Id. de vidanges	"	"	"
		Relevances résultant des articles 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810	564	912	2,051
		Argent non réclamé.	1,485	2,127	2,210
		Aliénations d'immeubles provenant d'emprises	86,080	65,168	45,781
		Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage.	10,559	5,700	19,509
		Id. d'objets non réclamés.	12,216	15,120	15,824
		Id. d'arbres, plantations, herbages, etc.	2,950	2,161	6,455
		TOTAUX. . . fr.	150,794	124,091	124,125
	27	Établissements et services régis par l'État.			
		École militaire. - Pensions des élèves.	150,245	161,506	155,425
		École vétérinaire. } Pensions d'animaux malades	7,259	8,125	9,570
		} Produits des ventes d'objets divers	1,791	250	285
		Ecoles agricoles de Ruysselede et de Beernem	"	"	885
		Insertions au <i>Moniteur</i> (Loi du 50 juillet 1889)	"	11	25
		Bénéfices de la fonderie de canons	"	"	"
		Abonnements au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	15,570	15,564	15,582
		Section normale d'enseignement moyen pour filles	5,440	6,280	6,150
		Produit du Jardin Botanique de Bruxelles	14,150	14,625	14,580
	Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres.	14,450	"	154	
		TOTAUX. . . fr.	217,865	206,559	182,416
	28	Produits divers et accidentels.			
		Produit des examens universitaires	25,785	20,217	20,270
		Id. des examens et visa des diplômes	45,000	52,861	62,045
		Id. divers	"	"	"
		Id. des brevets d'invention	556,450	574,510	584,400
		Id. du quart des salaires sur transcriptions	50,445	48,212	49,046
		Id. de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation	25	22	24
		Id. de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la convention littéraire faite avec la France	165	59	8
		Id. des taxes perçues pour marques de fabriques et de commerce	4,350	5,050	5,140
		Restitutions volontaires.	54	98	128
		Indemnités pour constructions d'usines (forêts exceptées)	202	581	224
		Parts non réclamées dans les amendes attribuées	"	2	20
		Restitution de parts d'amendes indûment attribuées	114	241	51
		Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication	55,250	68,580	59,166
		Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor.	1,821	2,970	2,994
	Cautionnements judiciaires attribués à l'État	1,242	21,509	150	
		TOTAUX. . . fr.	556,881	594,492	585,666
		A REPORTER. . . fr.	2,170,202	2,272,905	2,577,505

ENREGISTREMENT
ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNEES.		MOYENNE	EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1892.	1893.		adoptées pour l'exercice 1894.	proposées pour l'exercice 1895.	En PLUS.	En MOINS.	
1,475,596	1,250,000	1,566,475	1,510,000	1,285,000	"	25,000	
126,354	106,000	126,273	180,000	180,000	"	"	
126,354	106,000	126,273	180,000	180,000	"	"	
172,478	50,000	105,825	58,200	58,200	"	"	
172,478	50,000	105,825	58,200	58,200	"	"	
625,104	644,114	596,851	600,000	650,000	50,000	"	
625,104	644,114	596,851	600,000	650,000	50,000	"	
2,307,332	2,050,114	2,255,422	2,148,200	2,153,200	50,000	25,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

Administrations.	Articles du Budget de 1895.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1889.	1890	1884.
		REPORT fr.	2,179,262	2,272,905	2,377,505
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (suite).			
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	89,806	104,462	95,611
		Domaine de Tervueren	7,150	7,855	4,955
		{ Fermages	2,575	"	5,089
		{ Menus produits			
		Génie militaire	51,050	55,050	51,241
		{ Location de biens-fonds et de bâtiments	12,701	15,814	16,064
		{ Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	5,256	5,144	5,687
		{ Fermages de pêche et de chasse			
		Arrérages de rentes	712	610	617
		Redevances pour concessions de prises d'eau	2,700	4,371	6,107
		Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale	2,000	2,400	5,000
		Id. id. de créances ordinaires	5,375	5,575	225
		Redevances (art. 6 et 45 de la loi sur les mines du 21 avril 1810)	1,652	2,219	4,665
		Location de terrains pro-	39,142	45,551	45,782
		{ venant d'emprises	5,742	7,277	7,428
		{ Rivières et canaux			
		{ Routes			
		Vente d'arbres, planta-	76,899	110,583	91,933
		{ tions, herbages, etc.	502,666	263,580	295,268
		{ Rivières et canaux			
		{ Routes			
		Droits de pêche (rivières et canaux)	47,806	52,178	47,857
		Revenus des biens de cures (fermages et rentes)	450	3,763	5,550
		TOTAUX fr.	651,451	662,410	680,857
		TOTAUX (Enregistrement et domaines) fr.	2,810,715	2,955,313	3,058,560
		Produit des abonnements au <i>Moniteur</i>	53,814	54,171	50,785
		Id. id. au Recueil spécial des actes de sociétés	5,627	6,051	10,605
		Id. id. aux Annales parlementaires	22,860	21,006	21,675
		Id. id. au Compte rendu analytique	25,892	25,648	25,859
		Id. id. au Recueil des lois et arrêtés	240	224	280
		Id. id. aux Documents parlementaires	154	124	142
		Id. id. au bulletin international des tarifs douaniers	"	"	950
		TOTAUX (Chemins de fer, etc) fr.	86,567	85,204	90,256
		PRISONS. 51 Produits divers des prisons	277,070	245,528	290,745
		52 Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	2,944,991	2,980,859	2,992,197
		53 Id. des actes des commissariats maritimes	121,287	129,816	129,511
		54 Id. des droits de chancellerie	10,629	10,218	11,646
		55 Id. id. de pilotage	2,351,524	2,545,002	2,622,569
		56 Id. id. de fanal	1,014,517	1,136,379	1,188,720
		57 Id. de la régie du <i>Moniteur</i>	101,996	112,715	99,498
		58 Id. des établissements de bienfaisance de l'Etat	286,001	275,104	274,477
		59 Part réservée à l'Etat, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,314,252	1,272,745	1,090,991
		40 Produits du placement des fonds disponibles du Trésor	1,056,500	1,539,400	456,000
		41 Bonification d'un quart % par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale	418,961	518,159	555,977
		42 Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	3,716,300	3,784,502	5,865,164
		43 Intérêts à 5 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo	"	"	140,000
		44 Intérêts à 5 1/4 % sur les avances faites à la Société nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement	"	"	"
		TOTAUX (Trésorerie générale) fr.	15,556,848	14,304,877	13,406,350
		TOTAUX DES CAPITAUX ET REVENUS fr.	16,512,098	17,570,722	16,825,709

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1892.	1893.		adoptées pour l'exercice 1894.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS.	En MOINS.	
2,597,552	2,050,114	2,255,422	2,148,200	2,155,200	50,000	25,000	
724,687	570,000	640,881	640,000	640,000	.	.	
724,687	570,000	640,881	640,000	640,000	.	.	
3,122,019	2,620,114	2,905,505	2,788,200	2,795,200	50,000	25,000	
108,903	94,210	95,028	90,000	90,000	.	.	
108,903	94,210	95,028	90,000	90,000	.	.	
386,074	411,421	522,521	552,500	352,500	.	.	
2,077,508	2,965,400	2,972,203	5,000,000	5,000,000	.	.	
121,551	121,000	124,595	135,000	135,000	.	.	
10,855	10,816	10,828	10,400	10,400	.	.	
2,487,965	2,498,000	2,500,972	2,700,000	2,700,000	.	.	
1,152,742	1,157,400	1,125,952	1,200,000	1,200,000	.	.	
106,501	100,000	104,142	105,000	105,000	.	.	
73,968	98,100	201,550	79,600	79,600	.	.	
863,674	863,674	1,081,067	1,000,000	1,000,000	.	.	
382,900	632,100	809,540	400,000	400,000	.	.	
633,110	660,665	557,370	550,000	600,000	50,000	.	
3,954,645	4,100,348	3,884,210	4,219,800	4,219,800	.	.	
146,551	239,918	175,490	350,000	350,000	.	.	
.	52,500	52,500	52,500	52,500	.	.	
12,892,008	13,499,921	13,800,197	13,802,500	15,852,500	50,000	.	
16,509,004	16,625,735	16,920,849	17,033,000	17,088,000	80,000	25,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

Administrations.	Articles du Budget de 1895.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1889.	1890.	1891.	
IV. — REMBOURSEMENTS.						
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	45	Frais de perception des centimes provinciaux	125,665	124,092	125,721	
		id. id. communaux	394,784	387,755	395,175	
	46	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les valeurs des contributions directes.	178,750	326,781	188,527	
TOTAUX (contributions directes, etc) fr.			699,199	858,626	709,421	
	47	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. { Soldes de comptes de comptables extraordinaires arrêtés par la Cour des Comptes Actes de chargement de divers chefs	7,268	1,471	1,091	
		Déficit des comptables. { Recouvrements par prélèvement sur cautionnements Recouvrements divers	4,841 7,771	5,624 12,640	2,542 6,511	
		TOTAUX fr.	19,880	17,755	9,044	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	48	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	Frais de poursuites et d'instances	488	70	559
			Remboursement et déprèvement de contributions	127	"	"
			5 % sur les recettes pour ordre (frais de régie)	3,309	3,127	2,751
			Frais de garde de biens saisis (Hainaut, 2 %	"	"	"
			Ministère des Finances. { Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères	"	"	"
			Remboursement de frais de tournée	250	"	"
			Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de prolet	2,104	1,800	2,106
			Restitution de droits	10	7	5
			Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes — Restitution de droits	0	8	4
			Ministère de la Guerre. { Restitution de droits	"	"	"
			Remboursements divers	425	725	201
			Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. { Restitution de bourses d'étude	"	"	"
			Frais de justice en matière de garde civique	11,445	12,018	11,847
			Remboursement de subsides	"	99	72
			Restitution de droits	"	"	"
			Remboursements divers	"	"	"
			Ministère de la Justice. { Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle	108,780	99,958	99,556
			Frais de justice en matière de simple police	107,299	105,589	99,172
			id. militaire	2,001	1,769	2,222
			id. en matière de faillites	927	486	435
			Frais d'entretien de mendiants	2	205	"
			Remboursements divers	"	180	1,121
			Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. { Canal de la Campine. { Annuités des propriétaires riverains	"	"	"
Rachat des annuités	"	"	"			
Frais de surveillance de travaux publics concédés	80,993	21,497	25,081			
Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices	173,492	575,156	218,908			
aux acquéreurs de bois domaniaux	"	"	"			
Frais d'entretien de routes concédées	200	200	"			
Restitution de droits	85	12	5			
Remboursements divers	597	14,341	"			
Totaux fr.			492,541	653,254	465,794	
TOTAUX (enregistrement et domaines). . . . fr.			512,221	650,989	473,758	
A REPORTER fr.			1,211,420	1,480,615	1,183,150	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1892.	1893.		adoptées pour l'exercice 1894.	proposées pour l'exercice 1895.	En PLUS.	En MOINS.	
556,275	547,277	527,548	500,000	500,000	.	.	
198,761	182,356	215,051	170,000	170,000	.	.	
735,054	720,613	742,379	670,000	670,000	.	.	
42,112	13,000	20,554	18,000	18,000	.	.	
42,112	13,000	20,554	18,000	18,000	.	.	
450,880	420,000	492,054	460,000	460,000	.	.	
450,880	420,000	492,054	460,000	460,000	.	.	
492,992	433,000	512,588	478,000	478,000	.	.	
1,228,020	1,162,613	1,254,067	1,148,000	1,148,000	.	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

Administrations.	Articles du Budget de 1895.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1889.	1890.	1891.
		REPORT. . . fr.	1,211,420	1,489,615	1,185,159
		IV. — REMBOURSEMENTS (SUITE)			
PRISONS.	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier.	22,984	22,984	22,984
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	80,542	55,847	64,054
	51	Recettes diverses et accidentelles	814,556	701,082	896,969
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360	1,360	1,360
	53	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	10,200	10,200	10,200
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.	54	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	20,558	19,995	22,925
	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie.	175,000	175,000	175,000
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.	31,720	54,010	31,445
	57	Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1870)	1,065,012	1,248,755	1,124,103
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, pour couvrir ses frais de premier établissement	"	"	10,510
	59	Établissements de bienfaisance.	"	"	"
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . fr.	2,196,928	2,244,240	2,356,544
		TOTAUX DES REMBOURSEMENTS . . fr.	3,451,352	3,756,848	3,542,687

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1892.	1893.		adoptées pour l'exercice 1894.	proposées pour l'exercice 1895	En PLUS.	En MOINS.	
1,228,026	1,162,613	1,254,967	1,148,000	1,148,000	"	"	
22,984	22,984	22,984	22,984	22,984	"	"	
97,617	60,734	71,355	45,000	45,000	"	"	
788,106	592,337	758,610	500,000	500,000	"	"	
1,360	1,360	1,360	1,360	1,360	"	"	
10,200	7,458	9,652	10,200	10,200	"	"	
24,464	22,220	22,028	30,000	30,000	"	"	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	"	"	
31,400	31,445	32,022	31,445	31,445	"	"	
1,165,008	1,105,978	1,158,989	1,520,000	1,395,900	66,900	"	
10,510	10,510	10,510	10,510	10,510	"	"	
339,816	350,800	348,308	375,900	375,900	"	"	
2,643,661	2,451,842	2,587,834	2,508,415	2,575,315	66,900	"	
3,894,671	3,637,439	3,863,785	3,679,590	3,746,290	66,900	"	

(40)